

d'une tendre charité. Je n'en citerai qu'un exemple encore présent à votre mémoire.

Au lendemain de l'incendie qui détruisit une partie si considérable du beau faubourg Saint-Jean, et plongea tant de familles dans le deuil, toute notre population s'émut, nos hommes d'Etat votèrent avec empressement des subsides, la France fit entendre de sympathiques paroles et nous ouvrit généreusement ses trésors. Mais quels étaient donc ces jeunes enfants qui, au milieu des ruines fumantes, venaient secourir de pauvres gens sans asile ? C'étaient des orphelins et des orphelines des Glacis : ⁽¹⁾ ils voulaient partager avec leurs bienfaiteurs de la veille le pain qu'ils en avaient reçu !

Messieurs, il est temps de conclure cet entretien, ou plutôt ce long traité de la charité chrétienne.

Notre patrie grandira, et ce n'est ni orgueil, ni présomption, il me semble, que de lui prédire un avenir brillant. Mais lorsqu'elle sera sillonnée en tous sens

(1) Nom de l'endroit où est situé l'hospice des Sœurs de la Charité.